



DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT

48 Rue du Rouget de Lisle – 79000 NIORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

Aux membres de « L'ASSOCIATION DEUX SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT (DSNE) »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « DEUX SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'Association perçoit des subventions attribuées dans le cadre de plusieurs projets et actions. Nous nous sommes assurés de la mise en place de conventions et avons vérifié leur utilisation ainsi que leur rattachement aux exercices concernés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821.55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Niort, le 15 avril 2024

CEGEF RECHARD ET ASSOCIES



Mikael HUGONNET
Commissaire aux Comptes

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	14 031,98	11 945,98
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 662,14	2 036,16
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	487 011,30	437 417,95
<i>Dont parrainages</i>	28 430,00	27 945,00
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	172 971,40	173 185,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	96 629,52	23 041,31
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		349,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	773 306,34	647 975,81
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	626,95	1 980,00
Variation de stock	1 302,20	-77,94
Autres achats et charges externes	137 245,25	186 788,23
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 890,95	26 404,78
Salaires et traitements	348 848,75	322 767,76
Charges sociales	108 236,08	96 721,58
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 478,46	25 899,24
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	888,62	684,89
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	639 517,26	661 168,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	133 789,08	-13 192,73
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 929,12	281,13
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 929,12	281,13
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	401,48	516,89
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	401,48	516,89
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 527,64	-235,76

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	135 316,72	-13 428,49
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	30 725,60	5 622,31
Sur opérations en capital	5 043,40	4 134,79
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	35 769,00	9 757,10
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 967,80	12 075,68
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	4 967,80	12 075,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	30 801,20	-2 318,58
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	463,00	67,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	811 004,46	658 014,04
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	645 349,54	673 828,11
EXCÉDENT OU DÉFICIT	165 654,92	-15 814,07
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	110 181,12	78 768,70
TOTAL	110 181,12	78 768,70
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	110 181,12	78 768,70
TOTAL	110 181,12	78 768,70
TOTAL	165 654,92	-15 814,07

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

ACTIF	Exercice du	01/01/23 au 31/12/23 Valeur nette	01/01/22 au 31/12/22 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		10 368,64	3 350,00	7 018,64	209,51
Constructions		43 151,43	40 914,83	2 236,60	5,47
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		26 066,10	37 204,01	-11 137,91	-29,94
Immobilisations corporelles en cours		46 350,35		46 350,35	
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières (2)					
Participations et créances rattachées à des part.					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		125 936,52	81 468,84	44 467,68	54,58
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		9 782,04	11 381,39	-1 599,35	-14,05
Créances (3)					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		438 074,52	252 406,49	185 668,03	73,56
Autres		375 372,73	129 927,89	245 444,84	188,91
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		180 752,80	94 137,13	86 615,67	92,01
Charges constatées d'avance (3)		6 202,01	1 329,19	4 872,82	366,60
TOTAL (II)		1 010 184,10	489 182,09	521 002,01	106,50
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 136 120,62	570 650,93	565 469,69	99,09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

CEGEF RECHARD
et Associés
 Commissaires aux comptes
 499 Avenue de Paris
 79000 NIORT

PASSIF	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	223 954,02	239 768,09	-15 814,07	-6,60
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires		2 000,00	-2 000,00	-100,00
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	165 654,92	-15 814,07	181 468,99	
<i>Situation nette (sous total)</i>	389 608,94	225 954,02	163 654,92	72,43
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	445 871,43	40 914,83	404 956,60	989,76
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	835 480,37	266 868,85	568 611,52	213,07
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit (2)	23 205,12	31 292,89	-8 087,77	-25,85
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 265,39	85 065,46	-22 800,07	-26,80
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	66 925,29	54 848,54	12 076,75	22,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 727,32		2 727,32	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	145 517,13	132 575,19	12 941,94	9,76
TOTAL (IV)	300 640,25	303 782,08	-3 141,83	-1,03
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 136 120,62	570 650,93	565 469,69	99,09

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

15 191,29

285 448,96

23 205,00

280 577,08

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Chantiers RNR	10 à 15 ans
- Matériels techniques	3 à 5 ans
- Installations générales, agen.	3 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	2 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision pour dépréciation des stocks de livres est constatée en tenant compte des ventes et de l'antériorité.

Le stock a été déprécié pour un montant de 6 969 € au 31/12/2023.

Un complément de provision a été constaté au 31/12/2023 pour un montant de 297 €.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au cours de l'exercice précédent, une provision pour dépréciation a été constituée pour un montant de 11 121 € concernant la créance "Cistude Nature", soit 50% du montant total. La provision a été maintenue au 31/12/2023.

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

DETTES

Les remboursements du capital au titre des emprunts ont été de 8 064 € au cours de l'exercice.
Les frais financiers correspondant aux intérêts des emprunts ont été de 401 € au cours de l'exercice.

PROVISION POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE (IFC)

Le montant n'étant pas significatif, il n'a pas été calculé.

FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE

En 2017, Insertion Poitou-Charentes Active (IPCA) a fait un apport avec droit de reprise à l'association de la somme de 10 000 €, afin de compléter ses fonds propres.

Cet apport a pour vocation de sécuriser la trésorerie et la structure qui fait face à un important développement.

Les remboursements s'entendent comme suit :

2019 : 2 000 €
2020 : 2 000 €
2021 : 2 000 €
2022 : 2 000 €
2023 : 2 000 €

A la clôture 2023, le montant restant à rembourser est nul.

SUBVENTIONS DE PROJETS

Les recettes liées aux subventions font l'objet d'une comptabilisation pour la totalité des sommes de la convention actée. A la fin de l'exercice, afin de répondre au principe d'indépendance des exercices et d'image fidèle, nous comptabilisons des produits constatés d'avance afin de rattacher les produits aux exercices concernés et des produits à recevoir dans le cas où la convention est actée en 2024 mais qui concerne des actions de 2023.

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORP.:	Terrains	3 350		7 019
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	46 657		7 280
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 697		
	Autres immos corporelles			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers	24 139		
	Matériel de transport	58 110		
	Matériel de bureau & mobilier informatique	21 384		
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				46 350
Avances et acomptes				
	TOTAL	155 337		60 649
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL	155 337		60 649

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.:	Terrains			10 369	
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			53 937	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 697	
	Inst. gal. agen. amé. divers			24 139	
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport			58 110	
	Mat. bureau, inform., mobilier			21 384	
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours				46 350	
Avances et acomptes					
	TOTAL			215 986	
FINANCIERES:	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL			215 986	

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	5 742	5 043		10 786
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 697			1 697
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	24 139			24 139
	Matériel de transport	26 276	8 620		34 897
	Mat. bureau et informatiq., mob.	16 013	2 517		18 531
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		73 868	16 181		90 049
TOTAL GENERAL		73 868	16 181		90 049

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks	6 672	297		6 969
Créances	11 121			11 121
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	17 793	297		18 090

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
 499 Avenue de Paris
 79000 NIORT

ÉTAT DES STOCKS

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	18 053,14		1 302,20	16 750,94
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	18 053,14		1 302,20	16 750,94

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	22 243		22 243
	Autres créances clients	426 953	426 953	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 454	1 454	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	368 881	368 881	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 038	5 038		
Charges constatées d'avance	6 202	6 202		
TOTAUX		830 771	808 528	22 243
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 202
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	6 202

PRODUITS À RECEVOIR

Les factures à établir s'élèvent à 46 134 € pour 2023. Elles sont constituées des factures de prestations d'expertises réalisées en 2023.

Les autres créances comprennent essentiellement les subventions à recevoir (224 K€ de subventions de la région Nouvelle Aquitaine et 47 K€ de subventions DREAL)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	46 134
Autres créances	373 919
Disponibilités	
TOTAL	420 053

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

VARIATION DES FONDS PROPRES

La perte de l'exercice clos au 31/12/2022 a été affectée en fonds propres statutaires conformément aux décisions prises lors de l'assemblée générale du 13 mai 2023.

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Affectation selon procès verbal de l'Assemblée générale du 13 mai 2023.

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	239 768,09			15 814,07	223 954,02
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	2 000,00			2 000,00	
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 814,07		15 814,07		
Subventions d'investissement	40 914,83		404 956,60		445 871,43
TOTAUX	266 868,85		420 770,67	17 814,07	669 825,45

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En conformité avec le règlement n°2009-10 du CRC, lorsqu'un financement afférent à une action définie, comptabilisé au cours de l'exercice en produit au compte de résultat, n'a pu être utilisé en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisation syndicale envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan sous le compte « Fonds dédiés aux contributions publiques de financement ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés aux contributions publiques de financement » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

A la clôture 2023, aucun fond dédié n'a été comptabilisé.

CÉGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Produits

Montants

Montant perçu au titre d'assurances-vie

Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9

Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Charges

Montants

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Report en fonds reportés liés aux legs ou donations

Solde de la rubrique

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	
Montant nominal :						
Affectées à des biens non renouvelables						
Subvention Région RNR	15 272,38					15 272,38
Subvention Département RNR	27 992,24					27 992,24
Subvention Commune RNR	3 392,57					3 392,57
Subvention Maison RNR	410 000,00					410 000,00
Affectées à des biens renouvelables						

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

TOTAL 456 657,19

456 657,19

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Quotes-parts virées au résultat :			
Affectées à des biens non renouvelables			
Quote part des 3 subventions virées	5 742,36	5 043,40	10 785,76
Affectées à des biens renouvelables			
TOTAL	5 742,36	5 043,40	10 785,76

CEGEF RECHARD
et Associés
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	145 517
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	145 517

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 500
Dettes fiscales et sociales	42 731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	52 231

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

ENGAGEMENTS

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	539					539
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	539					539
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	539					539

ENGAGEMENTS REÇUS						
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Commissaire aux comptes	4 000	3 840
TOTAL	4 000	3 840

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Prestations réalisées	486 868		486 868
Subventions de projets			
Délégation de service public	168 508		168 508
Adhésions	6 789		6 789
Dons	11 707		11 707
Transferts de charges	96 629		96 629
Produits financiers	1 929		1 929
Ventes de marchandises	2 805		2 805
Ressources	775 235		775 235

Conformément au règlement n°2009-10 du CRC, le tableau ci-dessous présente le détail des ressources de l'année permettant de déterminer si les seuils concernant les obligations de certification des comptes ont été franchis.

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ASSOC DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEM

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En 2023, le résultat exceptionnel s'élève à 30 801 € dont 30 726 € de produits sur exercices antérieures.

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
AUTO-FINANCEMENT PROJETS ASSO	1 169	
QP SUBVENTION INSCRITE AU RESULTAT		5 043
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURES	3 799	
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		30 726
TOTAL	4 968	35 769

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT

Le bénévolat est valorisé par catégorie de projet :

- Animer, participer à un inventaire terrain = 21 378,24 € (619 heures à 34,56 €)
- Autres activités = 7 626,24 € (662 heures à 11,52 €)
- Chantiers, tâches d'entretien, réparation, maintenance = 1 163,52 € (101 heures à 11,52 €)
- Formation, encadrement ou animation d'activités = 1 825,92 € (79 heures à 23,04 €)
- Participation à la recherche de fonds = 34,56 € (1 heure à 34,56 €)
- Participations aux commissions, groupes de travail = 18 109,44 € (524 heures à 34,56 €)
- Participations aux formations = 2 188,80 € (95 heures à 23,04 €)
- Participations aux organes dirigeants de l'association = 12 067,20 € (349 heures à 34,56 €)
- Préparation, comptes rendus de réunion CA, bureau, commissions = 6 005,76 € (261 heures à 23,04 €)
- Représentation de l'association = 8 899,20 € (258 heures à 34,56 €)
- Revue de presse = 25 056,00 € (1 088 heures à 23,04 €)
- Saisie des observations dans Nature 79 = 2 476,80 € (108 heures à 23,04 €)
- Sentinelles de la nature = 2 583,36 € (75 heures à 34,56 €)
- Tâche de bureau et administratives = 455,04 € (40 heures à 11,52 €)
- Valider les observations dans Nature 79 = 311,04 € (9 heures à 34,56 €)

Total de 4 266,42 heures, valorisé 110 181,12 €

**CEGEF RECHARD
et Associés**
Commissaires aux comptes
499 Avenue de Paris
79000 NIORT